



## DU QUARTIER NOTRE-DAME

Bulletin de l'Union de Quartier Notre-Dame

Directeur de la publication : Gérard Hudault

### Le mot du président



Une fois de plus le ton de ce bulletin est amer, au risque de prêter le flanc à la critique de ceux qui considèrent les gens du quartier comme des râleurs patentés. Comment peut-il en être autrement ? On se fatigue, on s'exaspère quand on constate que d'année en année le nombre de visiteurs nocturnes, éméchés et bruyants, augmente, que nombre de lettres que nous recevons témoignent de graves difficultés de vie à cause de ces nuisances ?

A part la belle envolée lyrique de la charte de démocratie locale votée en conseil municipal le 26 janvier, rien n'avance. Et c'est comme cela depuis plus de 15 ans. Nous avons rassemblé dans ce bulletin des articles d'anciens numéros qui disent tous la même chose, notre ac-

tuel élu de secteur, A. Pilaud, en tête, lorsqu'il était président de notre Union de Quartier : " nous en avons assez que le droit soit bafoué ".

Une petite lueur d'espoir m'a tout de même été donnée lorsque j'ai appris incidemment que les services de prévention, hygiène et police s'étaient réunis deux fois pour parler des problèmes du quartier et envisagent des rencontres mensuelles.

Mais le quartier ne se réduit pas heureusement à la vie nocturne. Beaucoup d'associations et d'organismes publics sont actifs et efficaces pour la vie du quartier. Je citerais notamment la MJC des Allobroges, le centre social du Vieux Temple et la dynamique association Commun'Action. Tout ces groupes travaillent ensemble. Nous avons notre rôle à y jouer pour donner corps à

### INVITATION

Notre prochaine rencontre avec la municipalité  
aura lieu

le Mardi 24 mars 2009

à 20h30

*Au centre Social Vieux Temple*

**On y parlera de la vie du quartier**

**Venez nombreux**

Elle sera précédée de l'Assemblée Générale de  
l'Union de Quartier à 19h30



BOULANGERIE  
**G. PIERRET**

PAIS SPECIAUX - VIENNOISERIES  
SANDWICHS MAISON - TOURIENS

14, rue Jean-Jacques Rousseau  
38000 GRENOBLE  
(à côté de la papeterie Arthaud)  
Tél. 06 63 63 90 45



une vraie vie de village où les gens se parlent, se connaissent, se respectent. Dès 1991, notre bulletin disait : face aux effets pervers de l'engouement pour le centre ancien, travaillons à valoriser l'image du quartier.

Dans cet esprit, je fais miennes les paroles de mon pré-décesseur à son intronisation : " Les résidents aiment le

charme du centre ancien, la diversité des populations, la richesse des rencontres, la vie des marchés. Vous qui aimez le centre-ville, venez nous rejoindre pour partager idées et projets. "

Gérard Hudault

## Une charte grenobloise de la démocratie locale

Vous recevrez bientôt dans vos boîtes à lettres le texte de cette Charte (ou des extraits), voté par le Conseil municipal le 26 janvier dernier. Elle déborde de bons sentiments qu'il serait malséant de mettre en doute, et d'utiles définitions auxquelles viennent s'ajouter des *Repères* puis, à la fin du document, un *petit lexique de la démocratie locale*. Tout cela est lourd et souvent répétitif, mais l'effort de pédagogie est à saluer et à mettre à profit.

Ce qui pourra d'emblée attirer notre intérêt ce sont les innovations pour les citoyens et pour les Unions de quartier, innovations d'ailleurs peu nombreuses.

En ce qui concerne les citoyens, il leur est reconnu un pouvoir de pétition : *procédure d'alerte citoyenne qui donne accès à l'ouverture d'un débat en Conseil municipal à partir de 8000 signatures d'habitants de Grenoble, recueillies sur un sujet donné (article 14)*. La Charte aurait pu préciser et éventuellement faciliter la réalisation de telles pétitions ; elle aurait aussi pu être plus généreuse : un pourcentage d'électeurs à peu près équivalent permet à Echirolles non seulement à une délibération mais le déclenchement d'un référendum.

En ce qui concerne les Unions de quartier, reconnues dans leur nature associative (ce qui les différencie clairement des Conseils Consultatifs de Secteur [CCS], para-municipaux) et comme *instances permanentes de la démocratie locale*, la Charte leur voit trois missions : *faciliter la vie courante des habitants ; favoriser l'animation de la vie sociale de quartier ; contribuer à la mise en œuvre de la Gestion Urbaine de Proximité et, de manière variable, participer aux démarches sur les grands projets les concernant* : nous reconnaissons-nous dans cette description ? Si non, que proposerons-nous de mieux ? Plus fondamentalement, *les Unions de quartier signataires s'engagent à participer aux travaux des CCS. Elles s'engagent à envoyer un ou des représentants mandatés au CCS ; ces porte-parole auront pour rôle de relayer les propositions et projets de l'Union de quartier au sein du CCS et réciproquement (article 27)*.

La Charte nous mettra donc devant des choix difficiles : apposerons-nous notre signature à ce qui est avant tout une liste d'idées et d'engagements de la municipalité ? alors que rien ne dit l'intérêt de donner cette signature ou les risques à ne pas la donner ? alors que l'intention évidente de la Charte est de nous faire devenir un rouage de CCS, rouage bénéficiant de garanties d'écoute et de moyens et pouvant y trouver un rôle majeur, mais risquant d'y perdre sa liberté d'action et son authenticité associative ?

Jean Tournon



## boucherie la centrale des halles

Gérant : Alain AIMÉ

**HALLES SAINTE-CLAIRE**  
PLACE SAINTE-CLAIRE  
38000 GRENOBLE  
Téléphone-Fax : 04 76 44 13 34



## Morceaux choisis

Nous reproduisons ci-après des extraits d'articles de bulletins anciens sur le thème du ras-le-bol.

Dès l'automne 91 l'édito disait

« Nous nous faisons souvent l'écho des effets pervers de l'engouement pour le centre ancien auprès des élus ou représentants de l'état. Plutôt que de se renvoyer la balle, nous aimerions voir une meilleure coordination des responsables et une approche plus globale des problèmes. »

Le même bulletin contenait 2 billets d'humeur

« Y en a marre des fêtards, des souïards, des brail-lards !!

On entend énoncer par de savantes gens : *Heureusement qu'il y a des bars qui animent le centre-ville... Avec la crise de la famille et de la société, heureusement qu'il y a les bistrots pour fournir la chaleur humaine à nos populations...*

Si nos rues manquent de quelque chose, ce n'est certes pas de vie nocturne. On n'ose pas appeler « animation » les concerts de klaxon et les beuglements des ivrognes et supporters.

et  
Avec la saison chaude, il s'est bu et il s'est p...issé des litres et des litres de bière très tard dans la nuit. Les employés municipaux nettoient tant qu'ils peuvent et dans des conditions bien peu agréables dès le lendemain matin. Mais en attendant, bonjour les odeurs !

Grenoble, Ville Internationale, est-elle trop faible pour obtenir des marchands de boisson l'installation de toilettes à la mesure de leurs volumes de vente ?

Au Printemps 1993, un article sur le bruit se terminait par :

Monsieur le maire ! faire une campagne d'affiches et une exposition contre le bruit, c'est bien. Rappeler aux intéressés les textes en vigueur et veiller à leur respect

c'est le minimum que les Grenoblois sont en droit d'attendre de leurs élus.

*Nous ne pouvons pas vivre plus longtemps dans le non-droit  
Nous ne nous laisserons pas expulser de notre quartier.*

Et dans le bulletin de Noël 93, l'éditorialiste écrivait **LES NUITS SE SUIVENT.. ET SE RESSEMBLENT**  
Dans de nombreuses grandes villes, les habitants expriment leur exaspération devant l'évolution préoccupante du centre-ville où les responsabilités sont diluées et les réglementations inexistantes ou inappliquées. Le temps n'est plus à la complaisance ou au laisser-aller, mais bien à la restauration d'une situation de droit.

En avril 1995, Alain Pilaud, alors président de notre union de quartier écrivait :

« Comment se fait-il qu'avec de pré-supposées petites rentrées d'argent, seuls les bistrots peuvent encore racheter les fonds et murs des boutiques du centre ?

Il faudrait imposer le respect de la densité d'établissements dans chaque quartier et chaque secteur. Qu'attendent nos élus, si pressés d'établir une charte d'écologie urbaine, pour entamer dès maintenant des démarches dans ce sens.

### Code de bonne conduite

En Commission Municipale sur le bruit, dans le cadre de l'élaboration de la charte d'écologie urbaine, le Président des limonadiers propose de lier le respect d'un certain nombre de règles de bonne conduite et l'obtention d'autorisation de fermeture tardive. Drôle de marché ! Non, Monsieur Caluori, le seul contrat convenable que nous pouvons passer est que ceux qui ne respectent pas ce code de bonne conduite aient droit à une fermeture ... administrative »



**Charline OPTIC**  
Opticienne - Optométriste

**Conseil, accueil, technicité.**

**Service après-vente efficace.**

**Verres ESSILOR.**

**Lentilles de contact.**

**TIERS PAYANT.**

**Charline OPTIC 14, place Notre-Dame 38000 GRENOBLE Tél.: 04 76 42 21 88 - fax 04 76 42 21 88**

Et un habitant, plein de sagesse, concluait « Plus on remonte dans l'histoire du quartier, plus on se rend compte qu'avec ses difficultés, ses conflits, ses contra-

dictions existait cependant le dialogue, les échanges ; ce qu'il faut sauver aujourd'hui, c'est le dialogue. »

## Le beaujolais, une escalade dangereuse

Dans la nuit du 20 au 21 Novembre dernier, les habitants ont constaté une fois de plus les débordements de ce qu'hypocritement on appelle fête du Beaujolais nouveau. De ce breuvage, nous voulons bien parier qu'il ne s'en est pas plus que quelques litres, la plupart des bars ayant fermé leur comptoir par précaution, alors qu'il y avait plus d'un millier de visiteurs à s'enivrer sur la place Notre Dame.

Plus grave : un jeune très éméché, plus téméraire que ses copains déjà juchés en haut de la colonne qui surmonte la fontaine, a escaladé les statues des 3 ordres, obtenant, bras en V, debout sur la tête des personnages, un extraordinaire triomphe populaire, sous le regard bienveillant des CRS. Escalade dangereuse, en s'accrochant aux bras fragiles des statues ; les observateurs étaient persuadés qu'il allait tomber de plus de 10 mètres sur les tessons de bouteille qui jonchaient le sol. Risque mortel et de blessures graves d'autres participants sur qui il pouvait tomber. Ils ont eu peur pour ce jeune. La responsabilité des pouvoirs publics aurait sans doute été engagée.

En plus de cette imbibition à mort d'alcool, faut-il rajouter des risques d'accident grave ? Interdit de transporter et consommer de l'alcool sur la voie publique, était-il dit dans l'arrêté municipal. Manifestement le dispositif de filtrage n'a pas été suffisamment efficace pour limiter les apports de bouteilles et canettes. C'est ce que nous avons écrit au préfet dans les jours qui ont suivi.

## Témoignage d'un habitant de la place des Tilleuls, le samedi 28 février.



Une fois de plus, un accident dû à l'alcoolisation des jeunes par les établissements de boisson s'est produit cette nuit. Par chance, cela n'a pas été trop grave, mais **on a frôlé la catastrophe, jusqu'à quand?**

Vers 0h30, alors que le bruit s'amplifie pour les riverains et que le chahut sur la place pourrait déjà être régulé par les bars, un jeune sortant du Barberousse (précision apportée par ses camarades), escalade l'arbre central et fait **une chute sévère**, entraînant la moitié de la sculpture avec lui au sol. Les sapeurs pompiers interviennent (voir photo).

Il y a quelques semaines, les secours ont déjà dû intervenir pour une jeune fille en coma éthylique après avoir consommé 1 litre de bière à 8° au « Frères Berthom », d'après son frère qui fêtait avec elle ses vingt ans, alcoolisation favorisée ce jour là par les happy hours (consommation à prix réduit en fin d'après-midi).

**Les dirigeants des bars montrent une fois de plus leur incapacité à responsabiliser** leur clientèle et limiter les nuisances apportées par leur établissement la nuit : les comas éthyliques, dégradations et incidents se multiplient, la place des tilleuls et la rue St Hugues sont transformées en urinoirs et vomissoirs. Les sculptures sont dégradées (quid

**B**assaler

MAROQUINERIE  
PARASOLERIE  
V O Y A G E

17 PLACE GRENETTE

38000 GRENOBLE

Fax 04 76 4430 55

☎ 04 76 44 30 18

du patrimoine ?). La préfecture n' a rien trouvé de mieux que de prolonger les horaires d'ouverture du bar jusqu'à 2h du matin.

Sans oublier la camionnette garée très souvent devant le magasin et qui gêne l'accès des secours.

Les riverains s'interrogent : comment réagir, les beaux jours arrivant, pour demander à la mairie et à la préfecture de faire acte de prévention (réunion, pétition, énième courrier, manif..) ?



## Billet d'humeur

### Oyez, oyez, bonnes gens, la rue est à vous !

Cafetiers, bars, commerçants, annonceurs publicitaires, bonne nouvelle ! Vous pouvez occuper librement tout l'espace public (terrasse, panonceaux, pots de fleurs, mascottes...) que vous voulez, vous ne serez pas verbalisés. La ville a annoncé officiellement au cours de notre dernière rencontre publique qu'elle avait renoncé à établir des procès-verbaux pour ce type d'infraction. Vous auriez bien tort de payer une redevance. Vous ne craignez rien si vous vous étalez sur le trottoir. Et si vous payez seulement pour une partie de l'espace que vous occupez, l'autorisation sera quand même reconduite AUTOMATIQUEMENT tous les ans. A notre connaissance un seul établissement s'est vu refuser un droit de terrasse dans le quartier par suite des plaintes d'un collectif de riverains.



Automobilistes nocturnes, clients des bars, restaurants et spectacles, vous pouvez vous garer N'IMPORTE OU et N'IMPORTE COMMENT à partir de 20 heures. Vous ne serez pas verbalisés. Vous auriez bien tort de payer un parking public à tarif nocturne réduit (1 euro pour 1h, 2,5 euros pour 2h15, 4 euros pour 5 h).

Peut-on espérer qu'il reste des gens imprégnés de sens civique qui n'écouteront pas ces conseils sacrilèges ?

Le non-droit règne en force dans notre quartier. A moins que ce soit le lucre et ses retombées sur les finances de la ville. Pas touche au commerce de la soif ! Il peut se développer et s'étendre sans limite. A preuve deux nouveaux bars qui viennent de s'ouvrir place Claveyson en plus de ceux qui prennent déjà leurs aises en occupant une grande partie du terrain.



#### Appel à témoin

Merci de nous faire parvenir toutes photos et descriptions, datées, de situations d'occupation des sols dangereuses, à savoir lorsque la place restant disponible sur le trottoir oblige les voitures d'enfants et fauteuils d'handicapés à rouler sur la chaussée, ou encore interdit le passage des véhicules incendie.

Gérard Hudault

#### Le Cellier des Halles

Les vins de la passion  
Les prix de la raison  
Intérieur Halles Sainte Claire

04 76 24 69 76

Jacky  
06 20 77 61 03

Benjamin  
06 34 38 67 72

#### POISSONNERIE

LE JEAN DORÉ



Tél. 04 76 54 65 28  
Fax. 04 76 44 39 06

Spécialiste : Poisson petit bateau, coquillages et crustacés  
Arrivage journalier

## La diversité c'est la richesse

Au hasard, examinons le quartier d'une ville.

Le rêve ce serait qu'il y ait une activité culturelle : des musées, une maison de jeunes, un grand théâtre municipal avec spectacles traditionnels et d'autres théâtres thématiques avec des ambitions plus originales, des librairies, des antiquaires...

Le rêve ce serait qu'il y ait de quoi se nourrir : des supérettes mais aussi une halle, des marchés animés, des épiceries arabes et chinoises, des boulangeries pâtisseries avec chacune leurs spécialités, des duchesses avec de bons produits gascons, des caves...

Le rêve ce serait qu'il y ait des artisans et des commerçants très divers : bijoutiers, coiffeurs, cordonniers, retoucheuses, marchands de parapluie, de fleurs, de porcelaine, de tissus...

Le rêve ce serait qu'il y ait de quoi prier : une cathédrale, une chapelle, une mosquée...

Le rêve ce serait qu'il y ait des bars et restaurants accueillants où chacun puisse se détendre dans l'ambiance qui lui convient...

Le rêve ce serait qu'on y vive en sécurité. Bien sûr il y a quelques vandales irrespectueux qui risquent de tout gâcher mais quand même...

Nous vivons dans un rêve, profitons en.

*Etienne, commerçant rêveur de la place Ste Claire.*

## La sculpture dans notre quartier



Au 5 place sainte Claire, au fond d'une cour paisible et avenante, se trouve l'atelier de Marie Mathis. En cet endroit un peu mythique, elle fait naître et expose de magnifiques sculptures de diverses tailles dont on peut voir quelques images ci-jointes. Marie Mathis est originaire de Lille mais est à Grenoble depuis 36 ans où elle a exercé d'abord le métier de peintre puis de sculpteur (terre cuite et bronze). Très attachée à l'humain, elle crée des personnages très expressifs et vivants. Venez méditer en contemplant ses œuvres dans la cave qu'elle a aménagée.



### Volailles M. Cotton

Gérard & Chantal Masella

Lapins ★ Gibiers ★ Volailles fermières de l'Ain et de Bresse

La Halle Ste Claire

Grenoble

Tél. 04.76.54.22.24



### PRESTIGE

bijouterie

10, RUE BAYARD  
38000 GRENOBLE Centre  
Tél. Fax 04 76 51 27 77

Achat. Dépôt. Vente

bijoux anciens et occasions  
bijoux sur mesure  
réparations  
Achat Vieil Or

- Bijoux anciens et vintage
- Occasions sélectionnées
- Bijoux sur mesure
- Réparations créations

<http://bijouterie.prestige.free.fr>



## Quoi de nouveau dans le quartier ?

- La réfection de la façade Sud-Est de l'ancienne chapelle Sainte-Marie d'en bas est terminée. La cour de l'Alma a maintenant belle allure.
- La restauration du chevet de la cathédrale est entamée avec le début de fouilles dans le jardin pour rechercher des traces de l'ancienne enceinte romaine.
- De gros travaux de restauration seront bientôt engagés sur la collégiale Saint André et dureront 3 ans.
- Les projets d'aménagement des quais de l'Isère commenceront à prendre forme en mars-avril lorsque le bureau d'urbaniste paysager sera choisi. Une enquête organisée par le Comité de Liaison des Unions de Quartier a été diffusée aux diverses unions de quartier concernées. Son compte-rendu est disponible sur demande.
- Le pont provisoire Chartreuse sera déposé à partir d'octobre prochain et le quai Xavier Jouvin sera mis en double sens. Un essai de passage à une voie sera fait sur le quai Perrière. Durée des travaux : 18 mois.
- La fête inter quartier avait été une fois de plus annulée l'an dernier pour cause de mauvais temps. Cette année elle sera remplacée par un ensemble d'évènements organisés à l'initiative des associations à des dates différentes
- Exposition Jules Flandrin au musée de l'ancien Évêché, place Notre Dame jusqu'au 20 avril, et Richter au musée de Grenoble du 7 mars au 1<sup>er</sup> Juin



### RETOUCHES COUTURE PLACE NOTRE-DAME

*Retouches et transformations sur tous vos vêtements tissus, cuirs, daim, fourrure.  
Confection de rideaux et de housses pour canapés*

## "A VOS MESURES"

10, rue du Vieux-Temple (angle Place Notre-Dame) 38000 Grenoble  
tél.: 04 76 42 50 41



- Les deux musées de Grenoble et de l'ancien Evêché organisent des activités d'éveil de l'art pour les enfants.
- Projet d'installation d'une petite jardinerie pédagogique rue de l'Alma, à l'initiative de commerçants et d'habitants : les enfants du quartier pourraient planter et observer la croissance de diverses plantes.



## Divers

Savez-vous combien de toilettes publiques il y a sur le territoire du quartier pour soulager les milliers de visiteurs du samedi après-midi et les centaines de noctambules ?

Réponse : Une seule, payante, non signalée, cachée derrière la halle Sainte Claire.

**J'adhère à l'Union de Quartier Notre-Dame pour pour 2009 (7€)**

Prénom.....Nom.....

Tél..... N°..... Rue ou Place.....

Adresse e.mail.....

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'Union de Quartier Notre-Dame

**PERMANENCES DE L'UNION DE  
QUARTIER, 10 RUE CHENOISE**

Entre 11h et midi le samedi matin

*(utilisez l'interphone pour vous annoncer)*

Venez vous renseigner et nous faire part  
de vos remarques et de vos propositions

Tel 04 76 03 09 46

e.mail : [uqnd@free.fr](mailto:uqnd@free.fr)

Internet : <http://uqnd.free.fr>

**COMMANDEUR**  
H A B I L L E U R

**eterna**  
EXCELLENT

Chemise sans repassage  
100% coton Suisse



**m.e.n.s.** Pantalons extensibles  
Heinecke & Klapproth since 1901 Vestes & Jeans

1 Place Sainte Claire 38000 GRENOBLE

tél: 04.38.37.12.17

(Du mardi au samedi 9h30-12h30 / 14h30-19h00)

La qualité, l'accueil, le service, le savoir-faire